

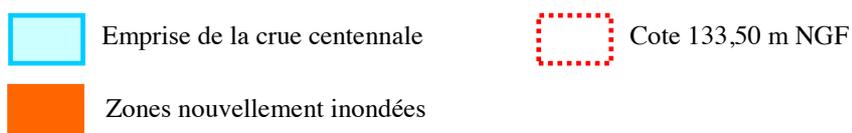
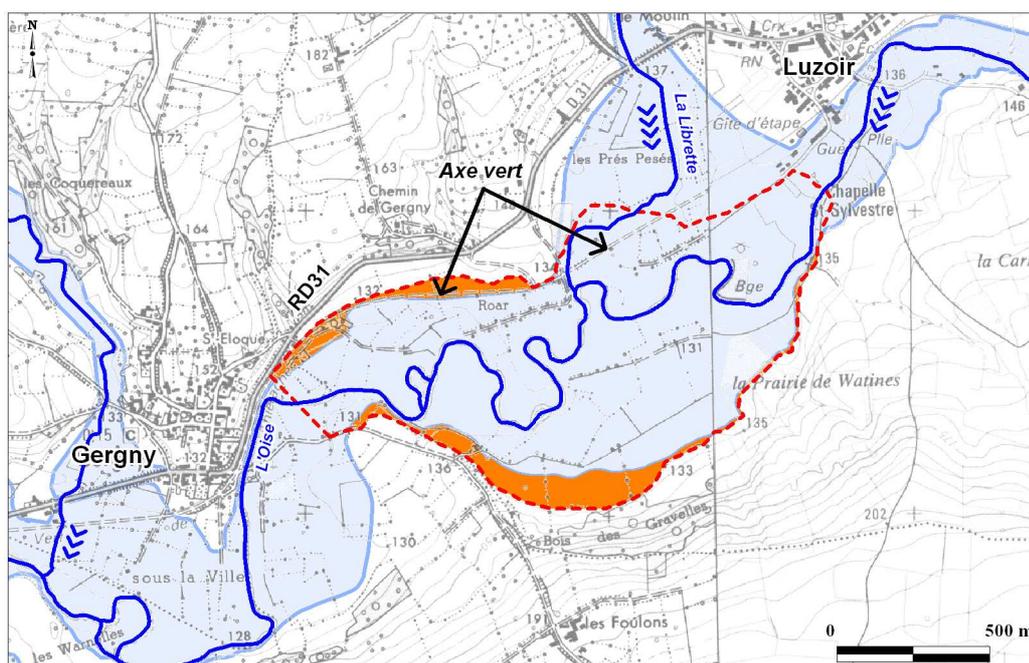
site	rivière	commune	site	éléments limitant le niveau de la retenue	cote max	hauteur maximale de la digue (m)	surface concernée (ha)	volume total (m³)	volume utile pour Q50	gain escompté en débit à l'aval de l'aménagement pour Q50	contraintes sur le bâti et les infrastructures	contraintes vis à vis des usages	contraintes environnementales	contraintes techniques et financières	contraintes agricoles	volonté politique	commentaires
1	Oise	Luzoir	Amont de Gergny	maisons à Luzoir et chapelle St Sylvestre	133.5	5	109	1 600 000	1 100 000	Qini= 168 m³/s; Qs= 138 m³/s soit -18%	coupure chemins importants et axe vert; érosion RD31	AAPPMA + canoé			prairies		volume important, à proximité d'Etréaupont
2	Oise	Effry - Ohis	Amont d'Effry	maisons à Ohis	141.5	4	51	850 000	300 000	Qini=168 m³/s; Qs=158 m³/s soit -6%	possible surinondation du stade?	AAPPMA + canoé			prairies		volume assez important, protection d'Effry où la vulnérabilité est forte
3	Oise	Ohis - Neuve-Maison	Amont d'Ohis	maisons à Neuve-Maison	149.2	5.7	63	1 700 000	1 000 000	Qini=167 m³/s; Qs=146 m³/s soit -12%		AAPPMA + canoé		remblai existant	prairies	NON	
4	Oise	Neuve-Maison - Hirson	Aval d'Hirson	cité de Picardie	160	4	50	700 000	250 000	Qini=167 m³/s; Qs=158 m³/s soit -5%	influence sur le franchissement de la déviation d'Hirson	AAPPMA + canoé			prairies		marnage 50 cm
5	Oise	Hirson	Etang de Blangy		185	4	5	70 000	50 000	Qini = 56 m³/s; Qs = 54 m³/s soit -3.5%		usages de l'étang	NATURA 2000	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
6	Oise	Hirson	Etang de Pas Bayard		193	4	7	100 000	70 000	Qini = 56 m³/s; Qs = 53 m³/s soit -5%		usages de l'étang	NATURA 2000	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
7	Oise	Anor	Etang de Milourd		207	3	4	40 000	20 000	Qini = 22 m³/s; Qs = 21 m³/s soit -4.5%		usages de l'étang	NATURA 2000	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 50 cm
8	Oise	Anor	Etang de Neuve Forge		210	4	9	135 000	90 000	Qini = 31 m³/s; Qs = 28 m³/s soit -10%		usages de l'étang	NATURA 2000	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
9	Oise	Anor	Etang de Lobiette		216	4	12	180 000	120 000	Qini = 28 m³/s; Qs = 24 m³/s soit -12.5%		usages de l'étang	NATURA 2000	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
10	Oise	Anor	Etang de la Galoperie		227	3	8	80 000	40 000	Qini = 12 m³/s; Qs = 10.5 m³/s soit -12.5%		usages de l'étang	ZICO	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 50 cm
11	Oise	Anor	Etang de Verlaine		232	3	3	30 000	15 000	Qini = 6 m³/s; Qs = 5.5 m³/s soit -8%		usages de l'étang	ZICO	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 50 cm
12	Gland	Saint-Michel	Artoise		215	11	9	450 000	400 000	Qini = 29 m³/s; Qs = 22 m³/s soit -24%			NATURA 2000	hauteur ouvrage très importante	forêt		problèmes de concomitance
13	Gland	Saint-Michel	Grand Riaux	route du milieu	225	11	9	450 000	400 000	Qini = 9 m³/s; Qs = 3.5 m³/s soit -61%			NATURA 2000	hauteur ouvrage très importante	forêt		problèmes de concomitance
14	Gland	Watigny	Forge de Saily option haute	routes, maison des Houyes	226.5	7	72	1 900 000	1 400 000	Qini = 34 m³/s; Qs = 17 m³/s soit -47%	chemin d'accès important+passerelle		NATURA 2000	digue existante	prairies	oui	ancien étang
15	Gland	Watigny	Forge de Saily option basse	routes, maison des Houyes	225.5	6	55	1 300 000	950 000	Qini = 34 m³/s; Qs = 21 m³/s soit -38%	chemin important+passerelle		NATURA 2000	digue existante	prairies	oui	ancien étang
16	Gland	Neuville-aux-Joutes	Amont de la Neuville-aux-Joutes	maison du Chalet	249	6	15	300 000	200 000	Qini = 34 m³/s; Qs = 29 m³/s soit -15%	passerelle		ZICO	volume assez faible/hauteur de l'ouvrage	prairies	oui	haut sur le bassin?
17	Gland	Brognon	Grosses Pierres	hameau le Terme de la Rivière	275	11	27	1 300 000	1 100 000	Qini = 10 m³/s; Qs = 1.5 m³/s soit -85%	chemins forestiers		ZICO		prairies		intérêt sur un si petit BV (12.5 km²)? : volume trop important / crue?
18	Gland	Signy-le-Petit	Etang de Vieille Forge		274	5	6	120 000	60 000	Qini = 19 m³/s; Qs= 17 m³/s soit -10.5%		usages de l'étang	ZICO	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
19	Gland	Signy-le-Petit	Etang de la Motte		279	5	6	100 000	60 000	Qini = 19 m³/s; Qs= 17 m³/s soit -10.5%		usages de l'étang	ZICO	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
20	Gland	Signy-le-Petit	Etang de Gland		299	3	7	70 000	40 000	Qini = 16 m³/s; Qs = 14.5 m³/s soit -9%		usages de l'étang	ZICO	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 50 cm
21	Gland	Neuville-lez-Beaulieu	Etang de la Fermière		304	4	7	180 000	70 000	Qini = 16 m³/s; Qs = 14 m³/s soit -12.5%		usages de l'étang	ZICO	ouvrages existants	forêt	oui	marnage 1 m
22	Petit Gland	Saint-Michel	le Petit Gland à Saint Michel	RD316 en RD, pont de Montorieux	192	6.5	56	1 450 000	1 050 000	Qini = 44 m³/s; Qs = 22 m³/s soit -50%	surélévation de la RD316 à prévoir en quelques points bas	AAPPMA	ZICO		prairies		
23	Petit Gland	Watigny	Blissy	fermes	198	3.5	29	300 000	150 000	Qini = 38 m³/s; Qs= 34 m³/s soit -10.5%	influence sur pont de Bobigny à considérer				prairies		
24	Petit Gland	Fligny	Aval Fligny option haute	les routes, maisons de Fligny	217.5	9.5	98	2 700 000	2 200 000	Qini = 32 m³/s; Qs = 10 m³/s soit -69%	protection de 2 routes peut-être nécessaire + axe vert	AAPPMA	ZNIEFF	protection de routes peut-être nécessaires, hauteur de l'ouvrage très	prairies		volume important (trop/ crue? - possibilité de revoir la cote max à la baisse)

site	rivière	commune	site	éléments limitant le niveau de la retenue	cote max	hauteur maximale de la digue (m)	surface concernée (ha)	volume total (m³)	volume utile pour Q50	gain escompté en débit à l'aval de l'aménagement pour Q50	contraintes sur le bâti et les infrastructures	contraintes vis à vis des usages	contraintes environnementales	contraintes techniques et financières	contraintes agricoles	volonté politique	commentaires
25	Petit Gland	Fligny	Aval Fligny option basse	les routes, maisons de Fligny	215	7	39	1 000 000	800 000	Qini = 32 m³/s; Qs = 21 m³/s soit -34%		AAPPMA	ZNIEFF	hauteur de l'ouvrage importante	prairies		
26	Petit Gland	Fligny	Amont Fligny	les routes, maisons de Fligny	220	5.5	66	700 000	400 000	Qini = 22 m³/s; Qs = 16 m³/s soit -27%	protection d' 1 route peut être nécessaire?	AAPPMA		protection route nécessaire?	prairies		
27	Ton	La Bouteille	La Cloperie	la RD38, hameaux de la Cloperie et Foigny	132.5	4	51	1 100 000	950 000	Qini = 63 m³/s; Qs = 51 m³/s soit -19%		AAPPMA	ZNIEFF		prairies		protection directe d'Etréaupont
28	Ton	Origny-en-Thiérache	Les Routières	le hameau des Routières,	137.5	3	26	350 000	250 000	Qini = 64 m³/s; Qs = 59 m³/s soit -7%	route à transformer en digue + influence sur le fond des Marins? maisons à protéger?	AAPPMA		investissement ouvrage important, avec influence s/ RD	prairies		
29	Ton	La Hérie	Amont de La Hérie	maisons de La Hérie, Eparcy	151	3.3	48	700 000	300 000	Qini= 61 m³/s; Qs= 56.5 m³/s soit -7%	influence sur pont de la Bachelotte? Chemins importants	AAPPMA	ZNIEFF		prairies		
30	Ton	Eparcy	Etangs d'Eparcy	RD742	154.5	3	19	450 000	380 000	Qini = 58 m³/s; Qs = 53 m³/s soit -9%	route à transformer en digue	station pompage		investissement ouvrage important, avec influence s/ RD	prairies		
31	Ton	Bucilly	Abbaye	maisons de Martigny	162.5	4.2	54	1 000 000	600 000	Qini = 53 m³/s; Qs = 46 m³/s soit -13%	protection de la route en RD nécessaire + passerelle	AAPPMA		protection de la route en RD nécessaire	prairies		
32	Ton	Martigny	Amont Martigny	route en rive droite	166	2.5	26	250 000	50 000	Qini = 49 m³/s; Qs = 47 m³/s soit -3%	protection route en RD	pisciculture à l'aval station pompage très proche!			prairies		
33	Ton	Leuze	Amont de Leuze	moulin de Buirefontaine	170	3.5	47	600 000	150 000	Qini = 48 m³/s; Qs = 45 m³/s soit -6%	chemins importants				prairies		
34	Ton	Hannappes	Amont d'Hannappes	routes, la Papeterie	180	5	17	400 000	300 000	Qini = 15 m³/s; Qs = 10 m³/s soit -33%	protection locale des routes en RD et RG?	AAPPMA		protection locale de la RD31?	prairies		concomitance?
35	Aube	Hannappes	Amont d'Hannappes	routes, Rumigny	177.5	3	17	200 000	100 000	Qini = 35 m³/s; Qs= 32 m³/s soit -8.5%	protection de la route en RD nécessaire?	pompage agricole		protection de la route en RD nécessaire?	prairies		protection directe d'Hannappes
36	Aube	Rumigny	Estrebay	ferme de la Huchette, hameau de la Vallée	195	8.5	16	350 000	300 000	Qini = 9 m³/s; Qs = 4.5 m³/s soit -50%	route en RD? +chemins, passerelle				prairies		situation sur un affluent > efficacité?
37	Aube	Aouste	Amont d'Aouste	RD36, village de Prez	207	9	16	400 000	350 000	Qini = 10 m³/s; Qs = 5.5 m³/s soit -45%		AAPPMA		hauteur ouvrage très importante	prairies		protection directe d'Aouste
38	Oise	Anor	Amont d'Anor	hameau de la galoperie	220	5	27	540 000	400 000	Qini = 17 m³/s, Qs = 10.5 m³/s soit -38%					prairies		

Site	Nom	efficacité attendue à Etréaupont et Hirson (coef. x5)	efficacité hydraulique à l'aval de l'aménagement pour Q50 (% écrêtement/débit entrant)	contrainte sur le bâti et les infrastructures	contraintes environnementales	contraintes vis à vis des usages	contraintes agricoles	contraintes techniques de réalisation	volonté politique	TOTAL
site 01	Gergny	6	3	6	5	4	4	4	3	59
site 03	Ohis	6	3	6	5	4	4	3	1	56
site 27	Cloperie	5	3	6	4	5	4	4	3	54
site 14	Forge de Sailly	4	5	4	2	6	4	5	4	50
site 25	Fligny	4	5	6	4	5	4	3	3	50
site 22	St Michel	4	5	3	3	5	4	3	3	46
site 29	La Hérie	4	2	4	4	5	4	4	3	46
site 31	Abbaye	4	3	3	5	5	4	3	3	46
site 04	Hirson	4	2	5	5	4	4	4	1	45
site 02	Effry	4	2	3	5	4	4	4	3	45
site 06	Pas Bayard	3	2	6	2	3	6	5	6	45
site 15	Forge de Sailly	3	4	5	2	6	4	5	4	45
site 05	Blangy	3	1	6	2	3	6	5	6	44
site 12	Artoise	3	4	6	2	6	6	1	3	43
site 38	Anor	2	5	6	3	6	6	4	3	43
site 24	Fligny	3	6	3	4	5	4	2	3	42
site 10	Galoperie	2	3	6	3	3	6	5	6	42
site 08	Neuve Forge	2	3	6	2	3	6	5	6	41
site 09	Lobiette	2	3	6	2	3	6	5	6	41
site 16	Neuville aux Joutes	2	3	5	3	6	4	4	4	39
site 23	Blissy	2	3	5	5	5	4	4	3	39
site 26	Fligny	2	4	3	5	5	4	3	3	37
site 18	Vieille Forge	1	3	6	3	3	6	5	6	37
site 19	Motte	1	3	6	3	3	6	5	6	37
site 21	Ferrière	1	3	6	3	3	6	5	6	37
site 11	Verlaine	1	2	6	3	3	6	5	6	36
site 20	Gland	1	2	6	3	3	6	5	6	36
site 17	Grosses Pierres	1	6	5	3	6	6	1	3	35
site 13	Grand Riaux	1	6	6	2	6	6	1	3	35
site 37	Aouste	1	5	6	5	5	4	2	3	35
site 33	Leuze	2	2	5	5	1	4	4	3	34
site 36	Rumigny	1	5	3	5	6	4	3	3	34
site 07	Milourd	1	1	6	2	3	6	5	6	34
site 34	Hannappes	1	5	3	5	5	4	3	3	33
site 28	Routières	2	2	1	5	5	4	2	3	32
site 30	Etangs Eparcy	2	2	2	5	1	4	2	3	29
site 35	Hannappes	1	2	3	5	3	4	3	3	28
site 32	Martigny	1	1	3	5	3	4	3	3	27

Notation de 1 à 6, la note 6 étant la meilleure (meilleure efficacité ou faiblesse des contraintes). La notation est qualitative sauf en ce qui concerne l'efficacité hydraulique locale déterminée à partir de calculs hydrauliques. Le premier critère est considéré comme le plus important avec un coefficient multiplicatif de 5. Les autres critères ont un poids égal à 1.

## Site 1 sur l'Oise à l'amont de Gergny



La zone de surstockage identifiée s'étend de Gergny à Luzoir sur l'Oise. Une digue peut être avantageusement placée dans un resserrement de la vallée à l'amont du village de Gergny, sur un linéaire de 300 m environ.

La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 133,50 m NGF pour une emprise de 110 ha environ, les fermes et la chapelle St Sylvestre à l'aval de Luzoir constituant les éléments limitants. La hauteur maximale de la digue en son centre atteindrait 5 m environ. Le volume utile de la cuvette serait de l'ordre de 1.100.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 31 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

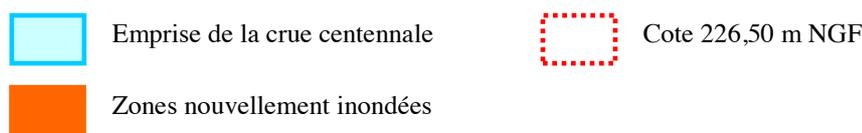
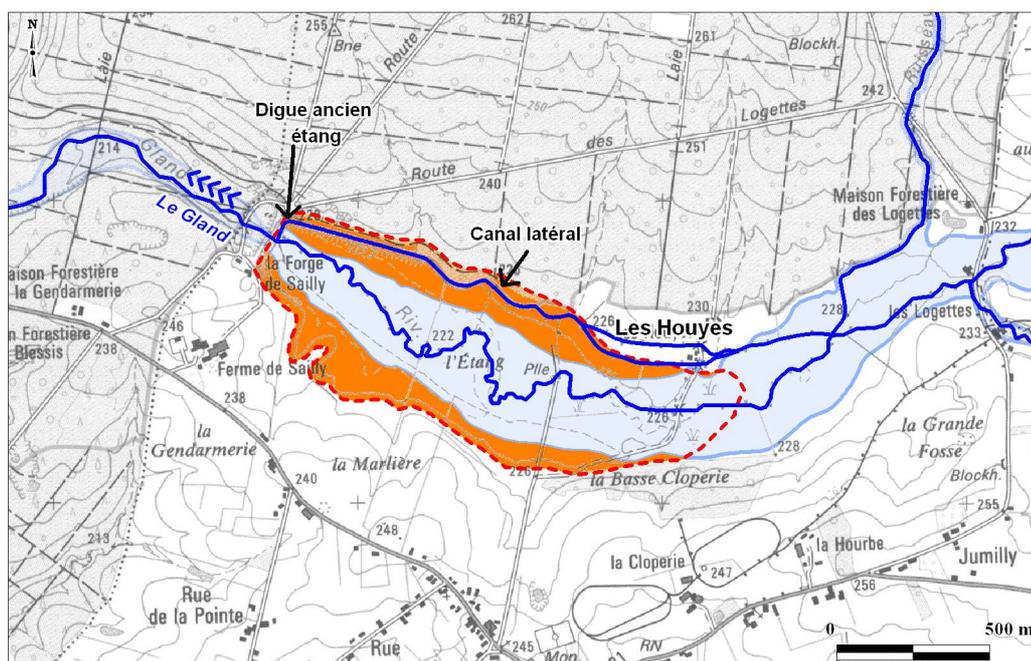
Peu de contraintes majeures concernent cette implantation. Aucune zone naturelle remarquable n'est située sur l'emprise du site. Des mesures de protection de la RD31 contre d'éventuels phénomènes d'érosion devront être envisagées. Des compensations devront être étudiées pour les parcelles de prairies incluses dans la zone. L'impact sur les chemins d'accès et sur l'Axe Vert (en rive droite) devra être considéré.

En complément à la réalisation de ce projet, des aménagements locaux visant à régler les problèmes existants actuellement pourront être mis en œuvre dont :

- ✓ L'aménagement du ruisseau de la Librette,
- ✓ La protection des habitations menacées à Luzoir.

Communes concernées	Luzoir, Etréaupont, Gergny
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	133,50
Surface à la cote maximale (ha)	110
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	13
Hauteur maximale de la digue (m)	5
Longueur déversoir (m)	180
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	19 à 21 m <sup>2</sup> suivant les aménagements amont
Volume total (m <sup>3</sup> )	1.600.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	1.100.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	31
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	Chemins et Axe Vert, RD31, chapelle St Sylvestre
Contraintes vis à vis des usages	Pêche, canoë
Contraintes environnementales	-
Contraintes techniques	Renfort RD31

## Site 14 sur le Gland à la Forge de Sailly



La zone de surstockage identifiée s'étend sur le lieu-dit l'Etang de la Forge de Sailly sur le Gland à Watigny. Ce site occupe l'emplacement d'un ancien étang utilisé jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle pour les besoins d'une forge, d'où son nom. Les possibilités d'utilisation du remblai de cet ancien étang, toujours en place, pour réaliser l'ouvrage de contrôle de la zone de surstockage devront être étudiées. Actuellement, ce remblai est recouvert par la forêt.

La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 226,50 m NGF pour une emprise de 70 ha environ, les habitations situées au lieu dit « les Houyes » constituant l'élément limitant. La hauteur maximale nécessaire de la digue en son centre atteindrait 7 m environ, hauteur de l'ordre de celle de la digue existante. Le volume utile de la cuvette serait de l'ordre de 1.400.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantiennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 25 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

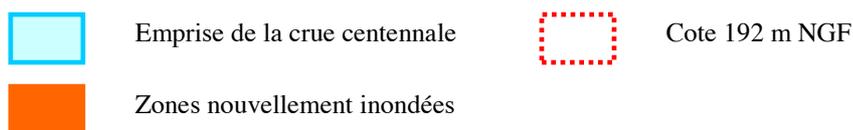
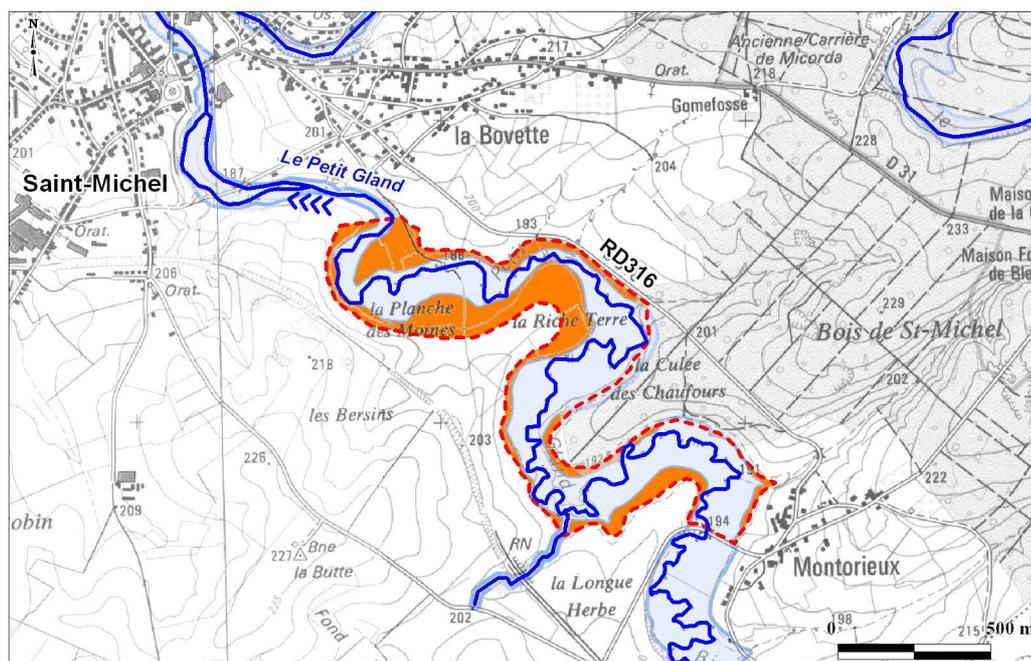
L'emprise du site inclut des zones classées NATURA 2000 : l'impact environnemental de l'aménagement devra être soigneusement limité.

En complément à la réalisation de ce projet, des aménagements locaux visant à régler les problèmes existants actuellement pourront être mis en œuvre dont :

- ✓ L'aménagement de l'accès au lieu dit « les Houyes » en période de crue,
- ✓ La réhabilitation du canal latéral.

Communes concernées	Watigny
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	226,50
Surface à la cote maximale (ha)	70
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	30
Hauteur maximale de la digue (m)	7
Longueur déversoir (m)	40
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	2
Volume total (m <sup>3</sup> )	1.900.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	1.400.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	25
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	
Contraintes vis à vis des usages	-
Contraintes environnementales	Zone Natura 2000
Contraintes techniques	Utilisation partielle du remblai existant envisagée

## Site 22 sur le Petit Gland à l'amont de Saint-Michel



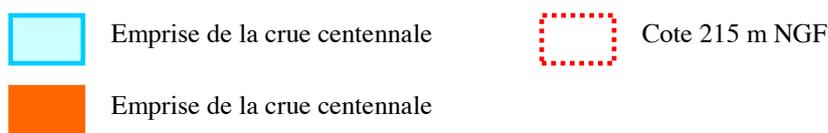
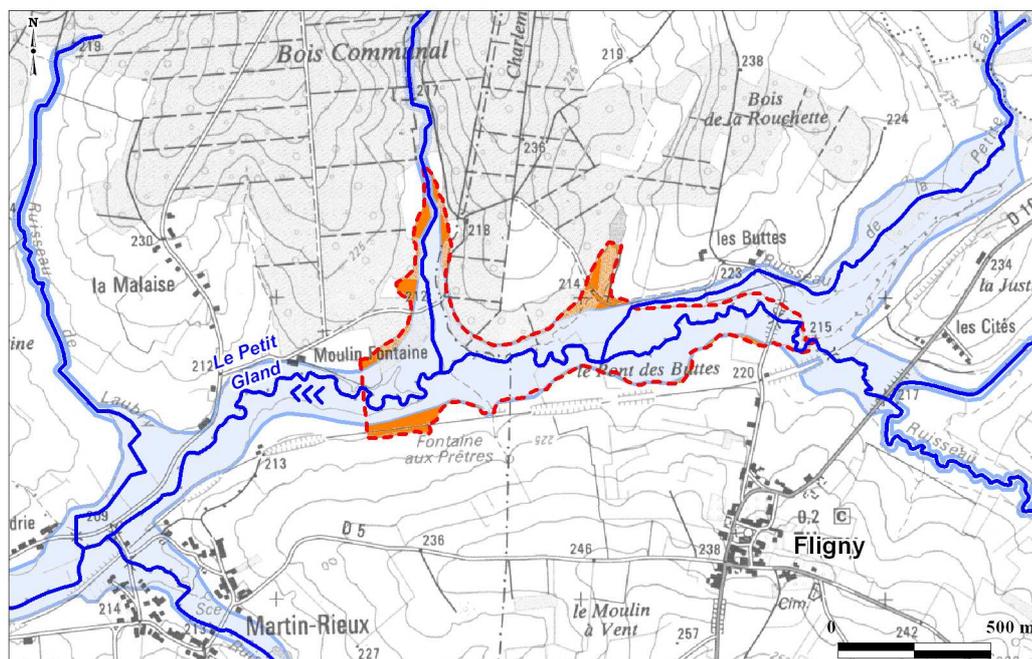
La zone de surstockage identifiée s'étend entre Saint-Michel et le hameau de Montorieux, sur le Petit Gland. La digue peut être placée dans un resserrement de la vallée à l'amont de Saint-Michel, sur un linéaire de 200 m environ.

La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 192 m NGF pour une emprise de 55 ha environ, la RD316 en rive droite constituant l'élément limitant. La hauteur maximale nécessaire de la digue en son centre atteindrait 6,50 m environ. Le volume utile de la cuvette serait de l'ordre de 1.050.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantiennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 22 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

Quelques contraintes concernent cette implantation. L'emprise du site inclut des zones classées en ZICO : l'impact de l'aménagement sur les populations d'oiseau devra donc être soigneusement considéré. Une rehausse de la RD316 devra être envisagée en plusieurs points bas (linéaire concerné : 400 m maximum). Si cette rehausse s'avère trop contraignante ou trop coûteuse, la cote du plan d'eau devra être revue à la baisse. Des compensations devront être consenties pour les parcelles de prairies incluses dans la zone.

Communes concernées	Saint-Michel
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	192
Surface à la cote maximale (ha)	55
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	19
Hauteur maximale de la digue (m)	6,5
Longueur déversoir (m)	50
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	4 m <sup>2</sup>
Volume total (m <sup>3</sup> )	1.450.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	1.050.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	22
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	RD316
Contraintes vis à vis des usages	Pêche
Contraintes environnementales	ZICO
Contraintes techniques	Rehausse de la RD316

## Site 25 sur le Petit Gland à Fligny



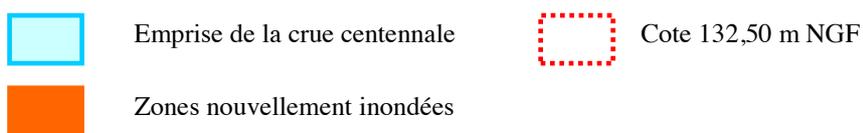
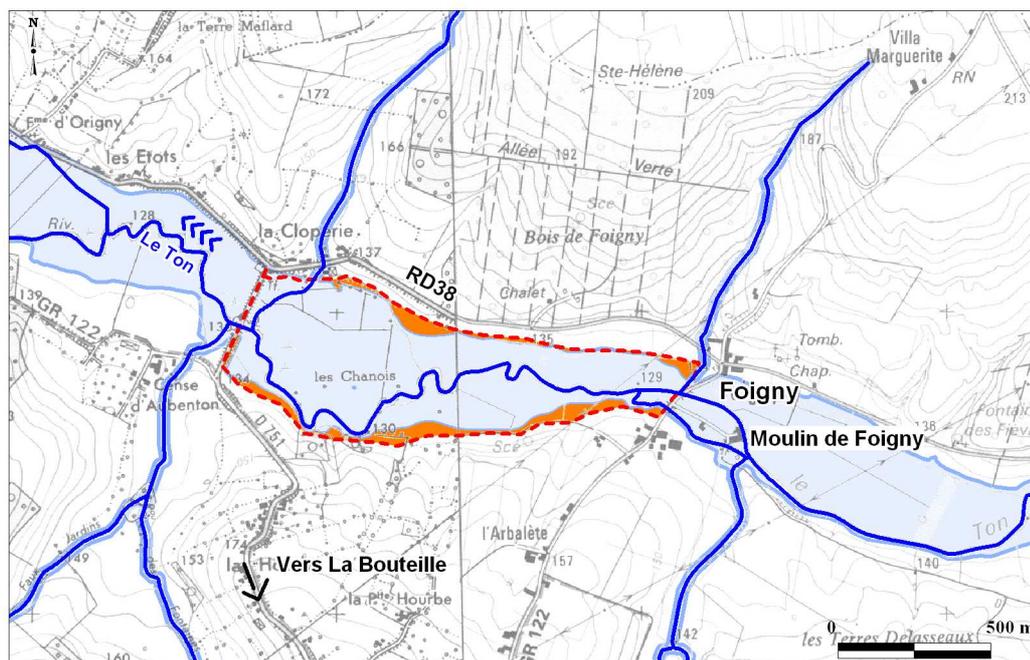
La zone de surstockage identifiée s'étend sur le territoire de la commune de Fligny, à l'amont du lieu-dit Le Moulin Fontaine. La digue peut être placée dans un resserrement de la vallée sur un linéaire de 250 m environ.

La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 215 m NGF pour une emprise de 40 ha environ, les routes et chemins constituant les principaux éléments limitants, ainsi que la volonté de limiter la hauteur de la digue. Les calculs ont été effectués avec une hauteur maximale de la digue en son centre de 7 m environ. Le volume utile de la cuvette serait ainsi de l'ordre de 800.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantiennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 17 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

Quelques contraintes concernent cette implantation. L'emprise du site inclut des zones classées en ZNIEFF : il faudra donc prendre soin de limiter l'impact environnemental de l'aménagement. L'impact sur les chemins et les routes devra être étudié plus en détail avec le soucis de préserver l'accès aux fermes isolées en période de crue ; la cote du plan d'eau devra être éventuellement revue à la baisse. Des compensations devront être consenties pour les parcelles de prairies incluses dans la zone.

Communes concernées	Fligny, Any-Martin-Rieux
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	215
Surface à la cote maximale (ha)	40
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	6
Hauteur maximale de la digue (m)	7
Longueur déversoir (m)	
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	
Volume total (m <sup>3</sup> )	1.000.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	800.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	15
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	Routes, chemins
Contraintes vis à vis des usages	Pêche
Contraintes environnementales	ZNIEFF
Contraintes techniques	Hauteur importante de l'ouvrage / volume

## Site 27 sur le Ton à la Bouteille



La zone de surstockage identifiée s'étend entre le hameau de la Cloperie et le moulin de Foigny, sur le Ton. L'aménagement pourrait s'appuyer sur une rehausse du remblai existant du pont de la Cloperie et la mise en place d'un ouvrage réduisant la débitance du pont.

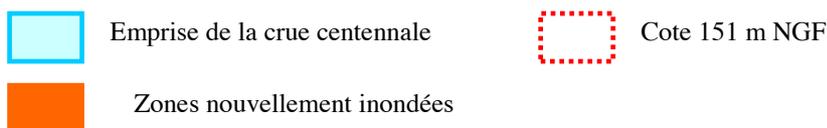
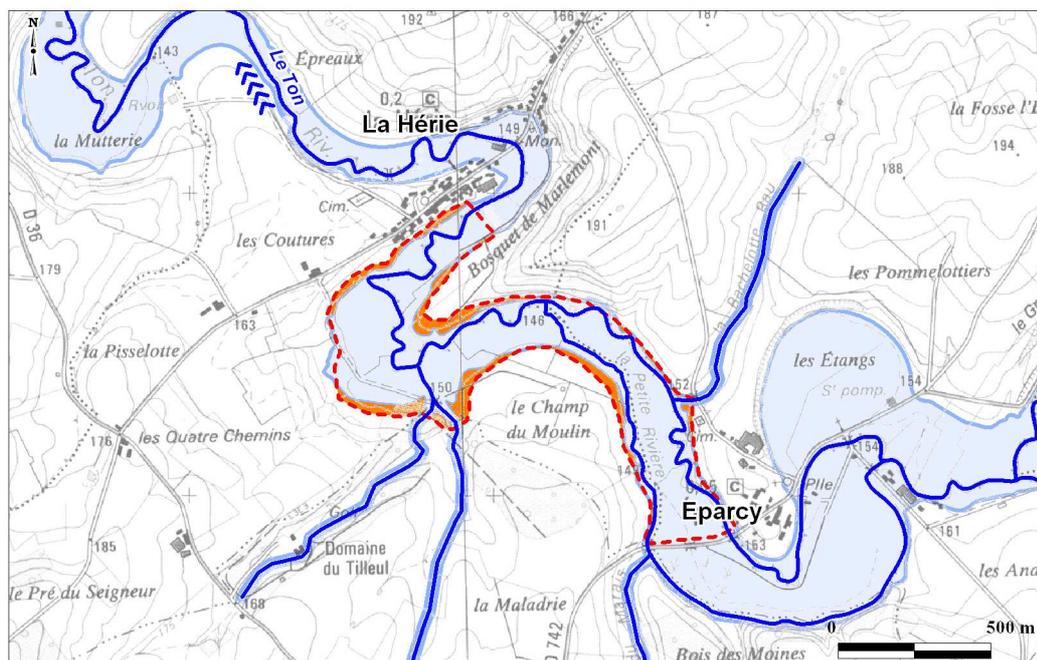
La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 132,50 m NGF pour une emprise de 50 ha environ, la RD38, le moulin et les habitations de Foigny en rive droite constituant les éléments limitants. La hauteur maximale nécessaire de la digue en son centre atteindrait 4 m environ. Le volume utile de la cuvette serait de l'ordre de 950.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 12 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

Peu de contraintes concernant cette implantation. L'emprise du site inclut des zones classées en ZNIEFF : il faudra donc prendre soin de limiter l'impact environnemental de l'aménagement. Des compensations devront être étudiées pour les parcelles de prairies incluses dans la zone.

Un captage d'eau potable a été signalé à proximité de la zone. Il conviendra d'en tenir compte.

Communes concernées	La Bouteille
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	132,50
Surface à la cote maximale (ha)	50
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	6
Hauteur maximale de la digue (m)	4
Longueur déversoir (m)	65
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	10
Volume total (m <sup>3</sup> )	1.100.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	950.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	12
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	-
Contraintes vis à vis des usages	Pêche, captage eau potable
Contraintes environnementales	ZNIEFF
Contraintes techniques	-

## Site 29 sur le Ton à l'amont de la Hérie



La zone de surstockage identifiée s'étend entre La Hérie et Eparcy sur le Ton. La digue peut être placée dans un resserrement de la vallée sur un linéaire de 150 m environ.

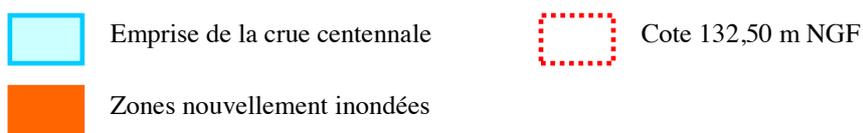
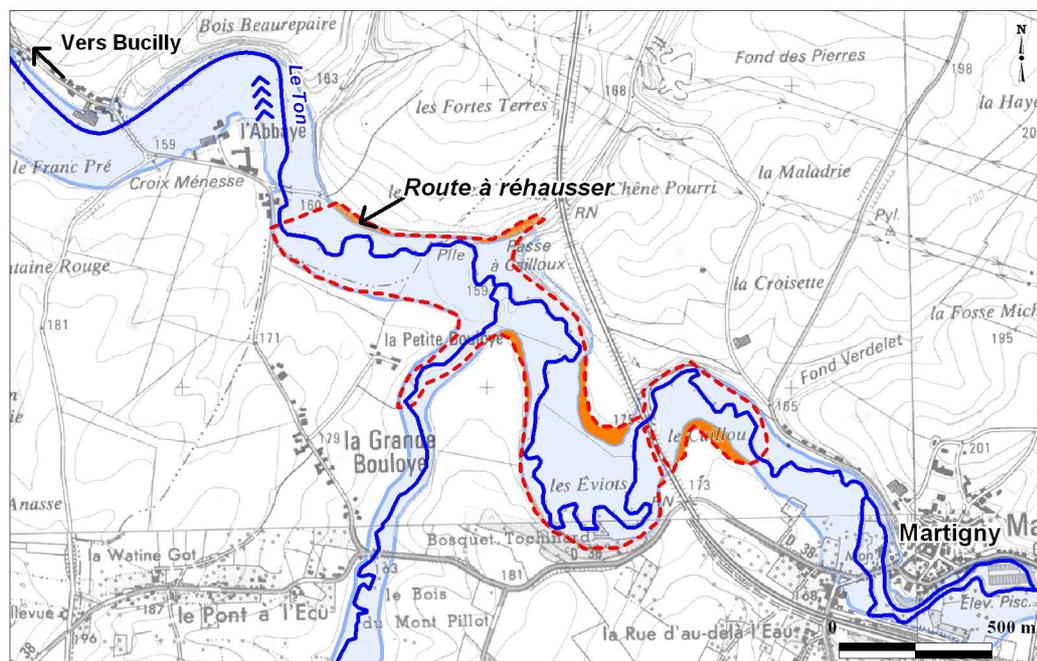
La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 151 m NGF pour une emprise de 50 ha environ, les habitations de La Hérie en rive gauche constituant l'élément limitant. La hauteur maximale nécessaire de la digue en son centre atteindrait 3,30 m environ. Le volume utile de la cuvette serait de l'ordre de 300.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantiennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 8 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

Ce site a été retenu malgré son volume modeste car il présente peu de contraintes, et son coût devrait être relativement limité étant données les dimensions de l'ouvrage prévu. Or, de par sa situation, le site offre une protection directe au village d'Origny-en-Thiérache en plus de sa contribution à la limitation du débit dans les zones plus à l'aval. L'impact environnemental devra être limité du fait du classement de la zone en ZNIEFF. Des compensations devront être consenties pour les parcelles de prairies incluses dans la zone.

Un projet de captage d'eau potable a été signalé à proximité immédiate de la zone pressentie. Il conviendra d'adapter le projet en conséquence.

Communes concernées	La Hérie, Eparcy
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	151
Surface à la cote maximale (ha)	50
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	6
Hauteur maximale de la digue (m)	3,3
Longueur déversoir (m)	
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	
Volume total (m <sup>3</sup> )	700.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	300.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	8
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	Pont, chemins
Contraintes vis à vis des usages	Pêche
Contraintes environnementales	ZNIEFF
Contraintes techniques	-

## Site 31 sur le Ton à l'amont de Bucilly



La zone de surstockage identifiée s'étend entre le hameau de l'Abbaye à Bucilly et Martigny, sur le Ton. La digue peut être placée dans un resserrement de la vallée sur un linéaire de 250 m environ.

La cote maximale de plan d'eau envisagée atteint 132,50 m NGF pour une emprise de 55 ha environ, les routes et les habitations de Martigny en rive droite constituant les éléments limitants. La hauteur maximale nécessaire de la digue en son centre atteindrait 4,20 m environ. Le volume utile de la cuvette serait de l'ordre de 600.000 m<sup>3</sup> pour la crue cinquantennale, ce qui permettrait d'obtenir un écrêtement optimal de l'ordre de 10 m<sup>3</sup>/s à l'aval du site pour cette même crue (ouvrage fixe).

Quelques contraintes sont à noter. Une petite route en rive droite au niveau de la digue devra être rehaussée. Des compensations devront être étudiées pour les parcelles de prairies incluses dans la zone.

Communes concernées	Bucilly, Martigny
Cote maximale au niveau de l'ouvrage (m NGF)	162,50
Surface à la cote maximale (ha)	55
Surface nouvellement inondée estimée (ha)	4
Hauteur maximale de la digue (m)	4,2
Longueur déversoir (m)	
Section du dalot (m <sup>2</sup> )	
Volume total (m <sup>3</sup> )	1.000.000
Volume utile pour Q50 (m <sup>3</sup> )	600.000
Coût estimé de l'aménagement (€H.T)	
Gain escompté en débit à l'aval, ouvrage considéré seul (m <sup>3</sup> /s)	10
Contraintes agricoles	Prairies
Contraintes sur le bâti et sur les infrastructures	Route, passerelle
Contraintes vis à vis des usages	Pêche
Contraintes environnementales	-
Contraintes techniques	Protection de la route